

EPIDOR

GESTION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

AVIS AUX USAGERS n°2024-335

APPEL A VIGILANCE

Communes : de Mauzac-et Grand-Castang à Pessac s/D.

Département : Dordogne/Gironde

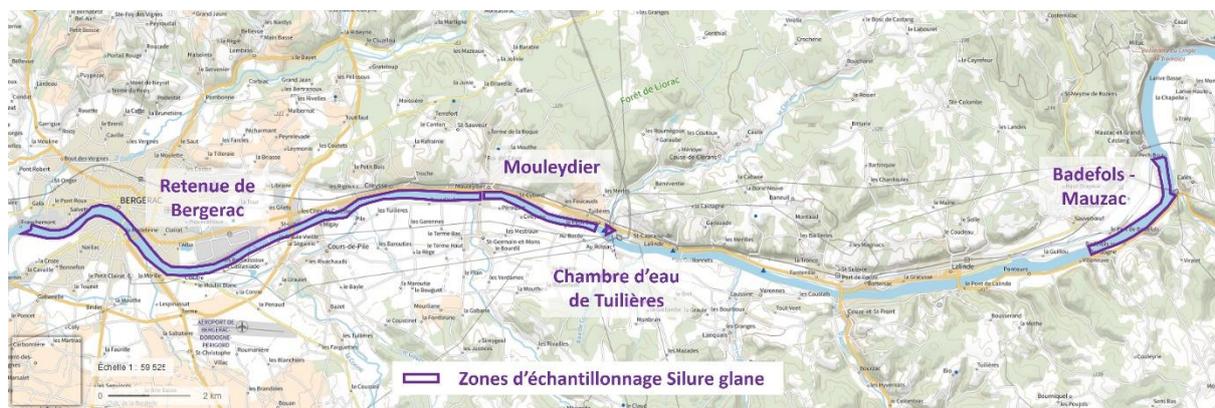
Rivière : Dordogne

Date de début : ce jour

Date de fin : 5 juillet 2024

Evènement : Dans le cadre d'une étude couplée sur la Lamproie marine et le Silure glane, des échantillonnages de ces espèces de poissons sont réalisés sur la rivière Dordogne à l'aide de nasses et de lignes fixes (cordeaux). Cette opération est encadrée par un Arrêté Inter-Préfectoral Gironde-Dordogne. Ces dispositifs de pêche sont matérialisés par des flotteurs portant l'indication « AIP du 27/03/2024 » suivie du numéro de l'engin. Ces flotteurs sont ancrés au fond et/ou amarrés en berge.

Ces engins de pêche ne constituent pas un obstacle à la navigation, ni au libre écoulement des eaux, néanmoins, nous vous conseillons d'avertir vos adhérents et/ou usagers et/ou clients de la présence de ces dispositifs, de leur régularité et afin qu'ils traversent ce secteur avec vigilance.



EPIDOR - Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

Place de la Laïcité - 24250 Castelnau-la-Chapelle - www.eptb-dordogne.fr

Service du Domaine Public Fluvial

Tél 05 57 51 06 53 - Fax 05 53 28 29 60 - dpf@eptb-dordogne.fr - www.dpf-dordogne.fr

